

http://www.objectif-verberie.com

Attention au bétonnage tout azimut !

« Objectif Verberie » ré-ouvrira le dossier de l'adhésion de Verberie au PNR Oise Pays de France

5 minutes ! C'est le temps pris par le conseil municipal de Verberie le 9 janvier 2012 pour refuser l'invitation lancée par le PNR Oise Pays de France à le rejoindre en 2016.

Pourquoi cette « délibération » entre la poire et le fromage sur un sujet aussi important, sans aucune documentation et dans le silence coutumier des élus présents ? Pourtant, il n'y avait aucune urgence à prendre cette décision qui engage la commune pour 12 ans. Le mode de fonctionnement de la municipalité actuelle est stupéfiant.

Le PNR se fixe comme objectif majeur de maîtriser le développement des communes membres face à celui de la zone de Roissy et de l'Ile-de-France.

Si nous n'y adhérons pas, nous serons soumis à cette pression foncière très importante (bétonnage tout azimut) qui est à notre porte.

En y adhérant, il évitera une urbanisation excessive de notre commune, contribuera à préserver notre qualité de vie et notre identité, sans pour autant bloquer le développement économique au Nord de Verberie. Il valorisera la qualité de notre patrimoine immobilier.

Nous sommes tournés vers le compiégnois et nous le serons davantage en cas de fusion de l'Agglomération de la Région de Compiègne (ARC) et de la Communauté de Communes de la Basse Automne (CCBA). Cependant, être tourné vers le compiégnois ce n'est pas renoncer aux relations avec les autres communes de l'Oise et notamment avec celles situées plus au sud.

Le PNR, c'est aussi un appui technique et une aide financière dont se félicitent les communes membres pour :

- l'entretien et la rénovation du patrimoine local,
- des expertises, études et conseils dans le domaine de l'organisation du territoire,
- la mise en œuvre des programmes pédagogiques liés au patrimoine et à l'environnement dans les écoles.

Pour toutes ces raisons, « Objectif Verberie » a la conviction que l'adhésion de Verberie au PNR Oise Pays de France est une opportunité qu'il ne faut pas laisser passer.

Si nous sommes élus, nous ré-ouvrirons ce dossier fermé de manière totalement prématurée par la municipalité actuelle.

Le conseil municipal se prononcera après l'étude du projet définitif de charte et l'enquête publique ouverte à tous les habitants afin de prendre en compte leurs remarques et leurs avis. La décision interviendra donc fin 2014 ou début 2015.

Il s'agit donc d'une divergence totale de méthode et d'appréciation entre Objectif Verberie et les élus d'aujourd'hui.

Michel Arnould

Page Facebook :
https://www.facebook.com/michel.arnould.verberie